

Envoi par courrier et par télécopieur : (514) 840-3223

Québec, le 26 septembre 2003

M. Patrick Arnaud
Hydro-Québec – Équipement
Direction principale – Projets de production
Développement de projets
855, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Qc) H2L 4P5

Objet : Projet d'aménagement hydroélectrique de la Péribonka par Hydro-Québec

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 16, 17 et 18 septembre derniers sur le projet précité, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes concernant :

- **La sécurité :**

En plus des programmes de maintenance et de surveillance des ouvrages (Complément de l'étude d'impact sur l'environnement. Réponses aux questions du ministère de l'Environnement, annexe A), quels sont les équipements destinés à réduire les risques d'accidents, notamment les dispositifs de détection des anomalies au barrage ?

En tenant compte des infrastructures actuelles d'Alcan et en incluant les zones habitées en aval du projet jusqu'au lac Saint-Jean, quelles seraient les zones les plus affectées lors d'une rupture ou d'un bris de barrage ?

Déposer les cartes des zones maximales d'inondation et les caractéristiques hydrauliques de l'onde submersion advenant la rupture en cascade des barrages Chute-des-Passes et de la Péribonka pour les zones habitées en aval du PK 115.4.

Quelles sont les superficies des zones maximales d'inondation du scénario de rupture en cascade des barrages Chute-des-Passes et de la Péribonka sans et avec le projet de la Péribonka ?

...2

Quelle est la probabilité que le scénario de rupture en cascade des barrages Chute-des-Passes et de la Péribonka se produise ?

- **L'érosion des berges :**

Quel est l'échéancier du programme d'essais du modèle réduit de la sortie du canal de fuite de l'évacuateur de crue?

- **Le camping rustique :**

Hydro-Québec prévoit qu'un camping rustique serait aménagé en aval des futurs ouvrages. Quelle serait la localisation précise de cet aménagement?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 3 octobre prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrèer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Coordonnatrice du secrétariat de la commission

c.c. : M^{me} Josée Pépin